AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT N^{O} 01-2026

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la greffière adjointe de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 20 janvier 2026, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 01-2026 : *Règlement imposant des taxes et exigeant des compensations pour rencontrer les obligations de la ville au cours de l'exercice financier 2026*

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 201, rue Principale, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE
CE 21 JANVIER 2026

Karolane P. Paquin
Greffière

Certificat de publication

Je, Karolane P. Paquin, greffière de la Ville de La Sarre, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le site internet de la ville de La Sarre le 21 janvier 2026

Karolane P. Paquin
Greffière